

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.10.00 Convocation du 20.10.00

Compte rendu affiché 30 Octobre 2000

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Objet : Subventions

Complémentaires

Présents : MM. LAFFLY, MEYER, MIGNOT, Mmes GUERIN, BOUHEY, MM. VERGNE, CHATUT et FAURE, Maires-Adjoints,

<u>Nombre de</u> <u>conseillers</u>
en exercice : 29
présents 23
votants 27

Mmes CHEZEAUBERNARD, ROUX, BROSSARD, WYMAN, GASTREIN, VEYRIER, MM. AUROY, DUCRET, GONDELAUD, PIANA, FORGET, RUMEAU, SAINT-CYR, MACHURAT, DOUCET, Conseillers Municipaux,

Absents représentés : M. POINT par M. GONDELAUD - M. DOIZY par M. CHATUT - M. DUSSUD par M. MACHURAT - Mlle MILLET par M. DOUCET.

Absents excusés : MM. MARCENDE et BELIN.



Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances explique qu'en fonction de demandes intervenues après le vote du Budget Supplémentaire, des subventions complémentaires sont à examiner.

Il en donne le détail.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le budget communal 2000,
- Considérant le bien fondé des demandes de subventions complémentaires formulées,
- Demande d'accorder les subventions qui suivent :



COMITE DU PERSONNEL (pour Régularisation)	2 000,00
HARMONIE (pour voyage Portugal Avril 2001)	15 000,00
MISSION LOCALE (prévu s/DCMdu 24/02=30 000- SUBV.Demandée=37531.59)	7 531,59
ASS.FAMILIALE et CULTUR.PORTUGAISE NEUVILLE (Part.transport matériel pr exposition mai 2000)	2 636,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (Particip.Nettoyage des locaux utilisés s/8000 Annuel)	2 000,00
SUBV. A VERSER aux ASSOC.DANS le CADRE du C.E.L.	137 900,00
OFFICE DE LA CULTURE	33 300,00
M.J.C.	15 600,00
THEATRE DES BORDS DE SAONE	22 500,00
ASSOC.SPORTIVE SCOL.AVENTURIERE/ USEP	59 000,00
FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES	4 000,00
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	3 500,00
COMPLEMENT SUBV.PR CLSH (G.90) M.J.C.	40 000,00

- Décide également, afin de financer les P.A.E. 2000-2001 élaborés par les Ecoles de la commune, d'attribuer les financements suivants :

SUBVENTIONS POUR P.A.E. ANNEE SCOLAIRE 2000/2001		
OCCE Rh.COOP.Ec.CENTRE Apprendre par les Sciences Informatique (3 Ecoles)	1 500 4 500	6 000
OCCE RH.COOP.EC.TATIERE A la Rencontre de l'Art (3 Ecoles)(4500+6800) Projet Cinéma (3 Ecoles)	11 300 5 625	16 925
OCCE RH.COOP.EC.AVENTURIERE Découverte du Conte	3 000	3 000
OCCE RH.COOP.EC.VX CHÂTEAU Ecole Maternelle au Musée	1 600	1 600
OCCE RH.COOP.EC.B.BONY Développement de la Maitrise du Langage	6 000	6 000
		33 525

- Précise que ces dépenses figurent à l'article 6574 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 Octobre 2000

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 23 Novembre 2000
- de la publication le 24 Novembre 2000

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, 23 Novembre 2000